

**Réunion du conseil d'établissement
du 22 mars 2023 à 18h30
dans la grande salle du pavillon St-Laurent**

COMPTE RENDU

PRÉSENCE (S)

Jean-Philippe Rochon, directeur	Donia Trépanier, service de garde
Steve Magnan, directeur adjoint	Stéphanie Martin, Présidente du C.É.
Cynthia Auger, enseignante	Marie-Andrée Dorion, membre parent
Stéphanie Dixon, enseignante	Hélène Voyer, membre parent
Violaine Bellemare, enseignante	Émilie Gouillard, membre parent
Véronique Picard, enseignante	Audrey Richard, membre parent substitut
Alicia Chabot-Morissette, personnel de soutien	Patrice Larrivée, membre parent
	Aurore Bourgeois, membre du public

ABSENCE (S) : Jesse Caron, membre parent

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon et madame Stéphanie Martin souhaitent la bienvenue à tous. Nous avons quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Stéphanie Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption proposée par madame Émilie Gouillard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 22/22-23

3. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DES DEUX DERNIÈRES RÉUNIONS;

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la lecture du compte rendu du 31 janvier 2023. Il rappelle qu'un paragraphe concernant l'accueil des nouveaux arrivants et la francisation a été ajouté au procès-verbal de la rencontre du 22 novembre 2022

Adoption proposée par madame Stéphanie Dixon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 23/22-23

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Le contrat pour la photo scolaire 2023-24 a été octroyé à MissKit. Madame Gouillard mentionne que le service de MissKit pour la photo des finissants 2022-23 a été très apprécié par les parents et a souligné l'efficacité et la qualité du service reçu par cette compagnie.

Une discussion a eu lieu quant à l'organisation d'une campagne de financement. Monsieur Steve Magnan explique qu'il est plus profitable d'offrir une formule repas à un prix fixe avec un ou plusieurs restaurateurs. Il est proposé d'offrir deux campagnes à différentes dates les vendredis. Pizza Salvatore et Rôtisserie Fusée sont proposés. Monsieur Larrivée propose de voir si nous pouvons bonifier l'offre avec la participation de la Microbrasserie La Shed ou La Fosse afin d'offrir une bière locale pour un supplément. Madame Dixon mentionne que l'on pourrait aussi donner l'option de faire un don en plus de l'achat du repas pour les élèves en besoin afin de les aider pour les frais scolaires, le service de garde ou les sorties.

Madame Dorion se propose afin d'aider nos secrétaires au besoin pour la comptabilité reliée aux activités de financement.

Retour sur la semaine de relâche. Madame Donia Trépanier explique que 70 à 80 élèves ont fréquenté le service de garde par jour avec plus ou moins 15 à 20 élèves absents par jour. Malgré les absences, nous avons généré un profit d'environ 200 \$. Monsieur Jean-Philippe Rochon explique qu'il se questionne sur la pertinence de garder le service de garde ouvert durant la semaine de relâche. Les opinions sont divergentes. Certains parents ont besoin de ce service alors que d'autres ont des alternatives. Madame Martin a proposé de vérifier avec la ville s'il y a une possibilité d'offrir un service durant la semaine de relâche.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Il n'y a aucune question des membres du public.

6. SUIVI DES INSCRIPTIONS 2023-2024 – DISCUSSION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique qu'il y a présentement 588 élèves inscrits à l'école de la Saumonière pour l'année 2023-2024.

Voici la distribution des élèves par niveau :

Précolaire 4 ans : 39 élèves	3 ^{ième} année : 93 élèves
Précolaire 5 ans : 69 élèves	4 ^{ième} année : 76 élèves
1 ^{ière} année : 69 élèves	5 ^{ième} année : 88 élèves
2 ^{ième} année : 84 élèves	6 ^{ième} année : 70 élèves

7. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2023-2024

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente la grille matière 2023-24. Il est mentionné que les cours CCQ pourrait être retardé d'un an.

Approbation proposée par madame Audrey Richard.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 24/22-23

8. SUIVIS DES INSCRIPTIONS AU PDHÉ 2023-2024

Suite au sondage d'intérêt envoyé aux parents concernant l'inscription de leur enfant au PDHÉ, il y a amplement d'enfants intéressés par le programme pour faire 2 groupes en 2023-2024.

Toutefois, l'équipe-école a un questionnement sur le bienfait de ce programme sur les élèves de l'école. Le programme PDHE doit être repensé au niveau de l'acceptation de certains élèves au programme. Nous remarquons que lorsque l'intérêt des enfants pour le hockey est faible, des problèmes de comportement surviennent et peuvent nuire au bon déroulement des cours.

Les membres proposent aussi d'explorer un programme multisports pour 2024-25. Plusieurs options sont proposées tel que natation, hockey, soccer, gymnastique, danse, badminton, etc. La direction travaillera sur ce dossier.

9. NOMBRE DE GROUPES DE 6E ANNÉE PARTICIPANT À L'ANGLAIS INTENSIF

Suite au sondage envoyé aux parents des élèves de 5^e année concernant leur intérêt à ce que leur enfant participe au programme d'anglais intensif, 87% des parents souhaitent que leur enfant y participe et 13% ne le souhaitent pas. Le taux de participation des parents est de 77 %.

Il est décidé par les membres du conseil d'établissement que les trois groupes de 6^e année prévus à l'organisation scolaire participeront au programme d'anglais intensif.

10. CONSULTATION SUR LES MANUELS SCOLAIRES ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE 2023-2024

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente le format utilisé en 2022-2023 pour fournitures scolaires pour et demande aux membres du conseil d'établissement s'ils veulent conserver le même format pour 2023-2024. Les membres sont en accord.

Les membres du conseil d'établissement mentionnent qu'ils font confiance à l'équipe-école au niveau des choix des manuels scolaires. Ils souhaitent que les frais chargés aux parents demeurent sensiblement les mêmes et ils sont conscients qu'une certaine augmentation pourrait avoir lieu avec le contexte inflationniste.

11. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2023-2026

Jean-Philippe Rochon présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026. Les prévisions de clientèle pour l'école de la Saumonière seront en hausse à partir de 2024. Aucun commentaire de la part des membres du conseil d'établissement.

12. ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER - APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente les activités qui modifient l'horaire régulier. Il y a trois nouvelles activités qui se sont ajoutées à la liste.

Marie-Andrée Dorion propose l'approbation

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

C.E. 25/22-23

13. INFORMATIONS :

a. de la présidente;

Aucune information

b. du directeur;

Monsieur Jean-Philippe Rochon mentionne que le tournoi de fin d'année du PDHÉ aura lieu à Pont-Rouge au début avril. Il décrit les travaux prévus pour l'an prochain : un nouveau système de puces pour les portes a été installé au pavillon St-Laurent. Le pavillon Jacques-Cartier sera fait pour l'automne 2023. Au pavillon Jacques-Cartier, il y aura des travaux sur le mur de briques de la cour arrière. Le portique du gymnase sera refait également. Il y a aussi un projet de réaménager le secrétariat au pavillon St-Laurent pour y accueillir une deuxième secrétaire.

c. du personnel de l'école;

Mme. Stéphanie Dixon rapporte que la semaine de la bienveillance préparée par le comité PAV a été bien appréciée de tous. Le prochain thème sera mon école – je l'aime et j'en prends soin. Il y a le mois du français qui offre de très belles activités pour les élèves. Le 6 avril, l'activité du SCP sera un rallye autour de l'école. Le personnel a aussi souligné la journée mondiale de l'eau.

d. de la responsable du service de garde;

Madame Donia Trépanier partage que cette semaine se déroule le défi Chin-Chin qui fait la promotion de l'eau comme moyen d'hydratation.

e. du comité de parents;

Monsieur Larrivée mentionne qu'aucun changement majeur a eu lieu à la rencontre du comité de parents. Les discussions ont tourné autour des grands besoins de chaque école.

f. Des membres de la communauté : Aucun membre de la communauté

14. VARIA :

a) Règle de régie interne du conseil d'établissement :

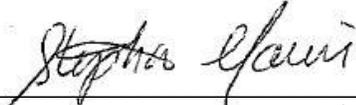
Mme. Gouillard demande où sont les règles de régie interne. Mr. Rochon mentionne qu'elles devraient être sur le site de l'école. Si elles n'y sont pas, elles y seront déposées.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Émilie Guillard propose la levée de l'assemblée.
Il est 20:55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 26/22-23



Stéphanie Martin, présidente du C.É.



Jean-Philippe Rochon, Directeur